

Motion de MM. Pierre Losio, Bruno Martinelli, Mmes H el ene Ecuyer et Sandrine Salerno: «Relations Ville-Etat: le Conseil municipal doit  tre inform  des intentions du Conseil administratif».

(accept e par le Conseil municipal lors
de la s ance du 12 octobre 2005)

MOTION

Consid rant:

- que le probl me de la r partition des charges et des comp tences entre la Ville de Gen ve, l'Etat de Gen ve et les communes genevoises est   nouveau sous les feux de l'actualit    la suite de la d cision du Grand Conseil du 18 d cembre 2004;
- que ce probl me est n anmoins r current;
- qu'il doit  tre abord  de mani re globale et non pas sectorielle;
- qu'il est illusoire de vouloir s'y soustraire;
- le respect auquel a droit notre collectivit  Ville de Gen ve;
- les principes de subsidiarit  et d'autonomie auxquels nous sommes attach s;
- la volont  exprim e   l'article 3 de la proposition de r solution PR-395 du Conseil administratif;
- enfin, que sur ce sujet le Conseil municipal est insuffisamment inform  des intentions et de la strat gie du Conseil administratif,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui pr senter dans les meilleurs d lais un rapport expliquant et pr cisant:

- ce qu'il en est actuellement des relations entre la Ville et l'Etat;
- l'agenda de travail, s'il en existe un;
- les conditions dans lesquelles il entend aborder la n gociation de la r partition des charges et des comp tences des collectivit s publiques genevoises dans les domaines suivants: p r quation financi re intercommunale, social, s curit , culture, sports, am nagement et mobilit ;
- ce qu'il est pr t   proposer sans que l'identit  de la Ville de Gen ve soit ali n e.